

**Délibérations du
Comité Syndical**

EPIDROPT

EPIDROPT

Syndicat mixte ouvert

Secrétariat : 23 av de la Bastide - Pôle des services - 1er étage
24500 EYMET

Siège : Mairie 47800 ALLEMANS DU DROPT

Séance du 21 décembre 2023

Délibération n° DE_2023_082

Date de la convocation : 07/12/2023

Membres

en exercice :

17

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-et-un décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à 9 h 00 à la salle de réunion de la Salle des fêtes - Le Bourg - 47210 - RIVES, sous la présidence de Monsieur Stéphane FARESIN.

Présents : 14

Présents : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL), Christian BONNEAU (SMER E2M), Jean-Claude CASTAGNER (SM DROPT AVAL), Jean-Baptiste CHEMIN (SM DROPT AMONT), Patrick CROUZET (SM DROPT AVAL), Manuel DEZEN (SM DROPT AVAL), Danielle DHELIAS (CD 47), Christian DIEUDONNE (SM DROPT AMONT), Stéphane FARESIN, Eric FELLET (SM DROPT AVAL), Alain GOUYOU (SM DROPT AMONT), Jérôme BETAILLE (CD 24)

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents non votants : Bruno MONTI (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Bernard PATISSOU (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL)

Représentés :

Excusés : Laurent MERSIE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Daniel BARBE (CD 33)

Absents : Laurent BAGILET (SM DROPT AMONT), Christelle GUIONIE (CD 33), Marie-Lise MARSAT (CD 24), Laurent CAPELLE (CD 47),

Secrétaire de séance : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Objet : demande d'organisation d'un enduro carpe sur le lac du Lescourroux

La TEAM CARP CARP VALLEE DE L'ISLE demande l'autorisation un enduro sur le lac du Lescourroux (côtés Dordogne) au 9 au 12 mai 2024 et d'avoir accès aux berges avec les véhicules.

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'accepter la demande de la TEAM CARP CARP VALLEE DE L'ISLE pour organiser un enduro sur le lac du Lescourroux (côté Dordogne) du 9 au 12 mai 2024

- De demander à l'organisateur de mettre en place toutes les mesures nécessaires pour cet évènement (respect règlementaire en vigueur, déclarations, mesures sanitaire, attestation d'assurance....) et de laisser les lieux propres à la fin de l'évènement.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 22 décembre 2023
et publié ou notifié
le 22 décembre 2023

Le secrétaire de séance,
Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Le président,
Stéphane FARESIN